

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1 – CALCUL DU DEVIS :

Le devis est calculé suivants les données que vous nous avez initialement transmises. Toutes modification du programme sera susceptible d'entraîner des modifications du tarif initial. Nos devis sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au jour d'établissement du présent devis. Ils pourront varier en fonction de l'évolution des coûts.

2 – FRAIS DE DEPLACEMENT DU OU DES CONDUCTEUR(S) :

Les frais de déplacement du ou des conducteur(s) sont à la charge du client. Ils peuvent être inclus sur le devis sur demande. Ces frais s'entendent sur les conditions suivantes : Les repas qui devront être chauds et suffisamment consistants (sandwiches et pique-nique non acceptés). Chambre individuelle avec douche.

3 – DIFFUSION DES DVD :

La diffusion de DVD est réglementée par le droit de production, nous interdisant la diffusion dans nos autocars, de films loués, achetés ou enregistrés. Par contre, la diffusion de DVD propres à notre établissement est autorisée.

4 – DETERIORATION :

Le car est à rendre dans un bon état de propreté. Dans le cas contraire, un forfait Nettoyage de 80,00€ vous sera facturé. Toute détérioration constatée sur le véhicule et occasionnée par les passagers fera l'objet d'une surfacturation correspondant à la réparation des dommages.

5 – CONDITIONS D'ANNULATION :

- Annulation du fait du client pour un transport de 1 jour sans prestation : La veille du voyage : 50 % du montant du transport total TTC/ Le jour J ou sur place : 100 % du montant du transport total TTC.
- Annulation du fait du client pour un transport supérieur à 1 jour sans prestation :
Entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du montant du transport total TTC /
Entre 20 et 8 jours avant le départ : 75 % du montant du transport total TTC /
Moins de 8 jours avant le départ : 100 % du montant du transport total TTC.

6 – FACTURATION : LE SOLDE DU VOYAGE EST A REGLER IMPERATIVEMENT A RECEPTION DE FACTURE (sauf accord préalable).

Le non-paiement à l'échéance d'une seule de nos factures entraîne de plein droit l'exigibilité de toutes sommes nous restant dues. Les frais de recouvrement par voies contentieuse et les frais de justice seront ajoutés au nouveau montant ainsi déterminé. Par le seul fait qu'ils nous remettent commande, nos clients acceptent implicitement nos conditions générales nonobstant toute clause contraire mentionnée sur seule lettre de confirmation. Toute contestation ou litige pouvant se produire sont de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Sedan. Il n'est pas prévu d'escompte pour paiement comptant.

7 – OBJETS PERDUS :

Nous dégageons notre responsabilité en cas de perte, de vol, ou de casse des objets ou bagages dans nos cars.

L'acceptation par le client du présent devis, vaut acceptation de nos conditions générales de vente.